

AVIS D'ACTIVITES A REPRENDRE OU SATISFAITES SUIVANT L'ORDRE AU TITRE DE L'ARTICLE 51.1 DE LA LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

L'inspecteur soussig	né de l'Office national de l'énergie avise par les présentes
_	
que la situation prés	sentant des risques décrite dans l'ordre n°
a été corrigée à la s	atisfaction de l'inspecteur.
Par conséquent,	les activités suspendues peuvent reprendre, et/ou
	les mesures précisées dans l'ordre ont été prises correctement.

	Nom	No. de l'inspecteur	Téléphone
Inspecteur			
	Date		Signature Signature
	Piece 210, 517, Dixème Avenue SO., Calgary (Alberta) T2R 0A8		

Formulaire révisé décembre 2018	No. d'activité ou d'incident:

